



**SYNDICAT DES GREFFIERS EN CHEF
CFE-CGC**

15-17, rue Beccaria – 75012 PARIS

Tél. : 06.26.59.49.63

<http://syndicatgreffiersenchef.e-monsite.com>



Madame la Ministre,

Nous venons de prendre connaissance de “La lettre aux magistrats et aux fonctionnaires de justice, n° 8 - mars 2014”, dans laquelle vous vous dites “soucieuse des conditions d'emploi, de rémunération et de statut des agents de votre ministère”.

Vous vous félicitez des taux de promotion pour l'accès au 1er grade au titre des années 2014, 2015, 2016 à 7% pour les greffiers en chef et à 5,5% pour les greffiers.

Dans ce courrier, vous indiquez en conclusion : *“Je prendrai ainsi rapidement des initiatives relatives à l'évolution de leurs statuts (greffiers en chef et greffiers), et ce, sans attendre l'issue des consultations en cours dans le cadre de la réforme judiciaire du 21ème siècle”.*

Nous vous rappelons que les budgets 2013 et 2014 **n'ont rien accordé** aux greffiers en chef et aux greffiers.

Nous vous rappelons que près de 80% des magistrats sont dans des grades d'avancement, alors que les greffiers en chef le sont deux fois moins !

Enfin, nous nous interrogeons sur l'intérêt de la consultation des assemblées générales ?

A la lecture des différents rapports, les revalorisations semblaient conditionnées à la prise en charge, par les fonctionnaires, de certains contentieux dévolus aux magistrats.

Il semble que vous prépariez des “revalorisations” à minima, espérant ainsi faire patienter les fonctionnaires.

Les avancées évoquées dans les rapports sont plus ambitieuses. Le SDGC CGC craint que celles-ci soient renvoyées à d'autres commissions....

Le SDGC CGC sera très attentif à vos annonces, la patience des fonctionnaires ayant ses limites.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

P/Le Bureau
Le Secrétaire Général

Philippe NEVEU